

## PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 11 décembre 2017, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Louise Dion  
M. le conseiller Vincent Fortier  
Mme la conseillère Caroline Cossette  
M. le conseiller Martin Guevremont  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Jacques Bédard  
M. le conseiller Joël Boucher

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant et le trésorier, M. Roger Robitaille.

---

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

#### **171211-1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'exercice financier 2018
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **171211-1.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

À l'aide du document intitulé « Séance extraordinaire du conseil – Budget 2018 – 11 décembre 2017 », le maire Martin Murray présente les faits saillants du budget 2018 de la municipalité.

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 totalisant des revenus et dépenses de 66 012 500 \$.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU de reporter, tel que le permet l'article 474 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), au mois de janvier l'adoption du budget afin de permettre aux élus de revoir le budget proposé et de, notamment, faire en sorte que l'augmentation des dépenses locales et l'augmentation de la tarification se situent sous l'IPC.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

*CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.*

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de cette période, les questions ont porté sur des sujets relatifs à la quote-part de l'agglomération de Longueuil et à un éventuel référendum pour s'y dissocier, au plan des mesures d'urgence et à l'ajout de fonds pour un plan de ville nourricière.

171211-1.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de lever la présente séance à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

La greffière,

\_\_\_\_\_  
Martin Murray

\_\_\_\_\_  
Lucie Tousignant